

## Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Bruxelles, Belgique

26 et 27 janvier 2024

### Délégation québécoise

- Madame Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec et vice-présidente du Bureau de l'APF
- Madame Chantal Soucy, vice-présidente de l'ANQ et présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- Monsieur Siegfried Peters, secrétaire général de l'ANQ et président de l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF)
- Madame Emmanuelle Chapron, directrice adjointe de cabinet de la présidente de l'ANQ
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

### Contexte

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) regroupe des parlementaires issus de 91 parlements et organisations internationales. Elle a notamment pour objectifs de représenter auprès des instances de la Francophonie les intérêts et les aspirations des peuples de l'espace francophone, de contribuer au rayonnement de la langue française et de promouvoir la démocratie, l'État de droit et les droits de la personne. Le Bureau de l'APF se réunit au moins deux fois par an. Il s'agit de l'instance décisionnelle de l'organisation.

### Objectifs et résultats

Adopter la version finale du projet de règlement intérieur et s'assurer qu'elle réponde aux standards de bonne gouvernance et de gestion promus par le Québec.

- Le règlement intérieur a été révisé par le Groupe de travail sur la révision des Statuts, dont fait partie le Québec. Parmi les éléments ajoutés ou modifiés, les prérogatives du président



de l'APF ont été clarifiées. Finalement, un code du personnel sera ajouté à ce règlement d'ici à janvier 2025. Le règlement financier et le manuel de procédures ainsi que les mécanismes de vigilance démocratique seront présentés pour adoption lors de la Session de juillet 2024.

Revoir la programmation et le budget pour l'année 2024 et s'assurer de la gestion transparente des finances.

- Le Trésorier a présenté les prévisions des dépenses pour la prochaine année. Les commentaires des membres ont visé à améliorer la gestion de l'organisation et la clarté du projet de budget présenté.

Discuter à propos des différentes situations politiques qui ont cours dans l'espace francophone et sur les meilleurs moyens d'accompagner certaines sections dans les transitions démocratiques.

- Les membres ont discuté à nouveau de la manière dont l'APF réagit et communique lors des situations de crise. À cet effet, un document a été présenté par le Secrétariat afin de structurer les processus dont celui de la publication de communiqués.
- Le Délégué général a présenté une liste de missions diplomatiques internationales potentielles et les membres ont échangé sur les différentes propositions.
- Le président de la Commission politique a présenté sa mise à jour sur les situations politiques, informant les membres des derniers développements. Il a rappelé que les mécanismes de vigilance démocratique sont toujours à l'étude au sein du Groupe de révision des Statuts et qu'ils seront présentés pour adoption lors de la Session de juillet prochain.

Présenter le rapport d'activité du Réseau des femmes parlementaires pour l'année 2023.

- La vice-présidente de l'ANQ a présenté les activités que le Réseau a tenu depuis sa dernière réunion à Tbilissi lors de la Session en juillet. Concernant la dernière réunion, elle a mentionné que les membres avaient échangé à propos des enjeux rencontrés par les femmes dans les zones de conflit ainsi que de l'accès aux produits menstruels. Elle a présenté le dernier Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones qui s'est tenu à Bucarest, en Roumanie, en septembre. Les participantes ont notamment bénéficié d'une formation sur le leadership et sur la prise de parole en public. Le Réseau a aussi tenu un séminaire sur le leadership politique des femmes en octobre à Dakar, au Sénégal. La présidente a pris part au Forum du Women Political Leaders qui s'est tenu en Islande en novembre et qui a regroupé environ 500 participantes issues de 80 pays. Finalement, la présidente a informé le Bureau que le Réseau a recruté deux expertes afin de mettre sur pied un corpus législatif sur la budgétisation sensible au genre et que celui-ci sera présenté lors de la Session de juillet prochain. De manière générale, les activités du Réseau ont bénéficié à de nombreuses élues à travers l'espace francophone qui pourront appuyer les initiatives favorisant l'amélioration des droits des femmes.



S'assurer du renouvellement du financement des actions de coopération dirigées par le Québec, à savoir le Programme international de formation parlementaire et l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones.

- Les deux activités de coopération ont reçu un financement pour l'année financière 2024 et les députées québécoises en ont fait la promotion

Échanger avec les partenaires bilatéraux de l'ANQ prenant part à cette activité.

- La présidente de l'ANQ s'est entretenue avec le président du PFWB, M. Rudy Demotte, sur leurs mandats respectifs.
- La présidente de l'ANQ a échangé avec le vice-président de la Chambre des représentants du Maroc, M. Hassan Benomar, sur l'actualité politique et parlementaire des derniers mois ainsi que sur la prochaine activité bilatérale qui se tiendra au Maroc à l'automne.
- La section du Québec a discuté avec des représentants du Sénat français et ils ont évoqué la prochaine activité bilatérale qui s'est tenue à Paris du 1<sup>er</sup> au 4 avril.

S'enquérir auprès de l'Administratrice de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Madame Caroline St-Hilaire, sur des enjeux prioritaires du Québec.

- La présidente de l'ANQ a questionné l'Administratrice sur le calendrier des prochaines missions d'observation électorale de l'OIF. Cette dernière a répondu que pour l'instant, aucun État membre n'avait fait de demande pour tenir ce type de mission. À noter que le président de la Commission politique a renchéri sur le même sujet en demandant si l'OIF serait ouverte à ce qu'un membre de l'APF préside les missions d'observation électorales lorsque celles-ci concernent des élections législatives.
- La présidente du Réseau des femmes de l'APF a demandé à l'Administratrice de présenter les grandes lignes de la politique de lutte et de prévention du harcèlement qui a été adoptée l'année dernière par l'OIF et d'expliquer quels éléments pourraient être utiles à l'APF pour se doter de son propre instrument. Cette question a été l'occasion pour M<sup>me</sup> St-Hilaire de rappeler l'importance de cet enjeu pour la Secrétaire générale de l'OIF.

En apprendre davantage sur la thématique du débat du Bureau soit « résister aux ingérences hostiles dans les démocraties francophones ».

- L'administrateur général adjoint de la sûreté de l'État de Belgique est intervenu afin de mettre la table sur le thème. Il a expliqué en quoi consiste les ingérences et les différentes formes qu'elles peuvent prendre. Elles ne se limitent plus seulement à des atteintes aux intérêts fondamentaux de l'État, mais s'apparentent de plus en plus à des opérations d'influence et de manipulation de l'information dans le but d'infléchir les prises de position politique d'un pays. Parmi les éléments de prévention, il a proposé des stratégies efficaces dont promouvoir l'éducation civique afin d'améliorer le sens critique, d'améliorer l'image du politique et des institutions ainsi que de garantir la transparence des processus



électoraux. L'expert a aussi mentionné que la collaboration entre les États est essentielle, car il est impossible d'appréhender toutes les menaces seul.

- Plusieurs membres du Bureau sont intervenus afin de poser des questions ou de présenter des initiatives prises dans leur parlement. La présidente de l'ANQ a pris la parole afin de souligner que la section du Québec s'intéresse à cette thématique dans le cadre de la Commission politique et de la Commission des affaires parlementaires, où les rapporteurs ont choisi des enjeux qui y sont reliés.

Présenter les dernières activités de l'ASGPF.

- Le secrétaire général de l'ANQ est intervenu à titre de président de l'ASGPF, dont le bureau s'est réuni le 25 janvier à Bruxelles, afin de présenter le bilan de l'organisation pour les derniers mois. Il a notamment souligné une nouveauté, soit la tenue d'activités de formations en ligne pour rejoindre un plus grand nombre de personnes qui collaborent au bon fonctionnement dans les parlements. La première formation offerte a porté sur le thème de l'accueil des nouveaux parlementaires. Cette offre permet également de réduire les coûts liés aux déplacements de participantes et participants pour ce type de formation, tout en maximisant l'utilisation des nouveaux outils virtuels intégrés dans les pratiques pendant la pandémie.

Développer la collaboration avec la Délégation générale du Québec à Bruxelles (DGQB).

- La présidente de l'ANQ s'est entretenue avec la Déléguée générale du Québec à Bruxelles, Madame Geneviève Brisson. Elles ont échangé sur l'importance de promouvoir la place des femmes en politique ainsi que dans les postes de décision. Elles ont convenu de poursuivre leur collaboration dans ces sphères dans de futurs projets présentement en élaboration. M<sup>me</sup> Brisson a expliqué que la DGQB couvre la promotion des intérêts du Québec en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas et auprès des institutions européennes. La présidente de l'ANQ a expliqué à la déléguée générale l'implication de l'ANQ dans l'APF.

## Statistiques

64 participants et  
participantes

14 parlements  
représentés



## Suivi

Le Bureau se réunira dans le cadre de la Session de l'APF à Montréal en juillet 2024.

## Dépenses

### Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec et vice-présidente du Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

|                     |                    |
|---------------------|--------------------|
| Transport           | 2 229,72 \$        |
| Repas               | 311,16 \$          |
| Hébergement         | 987,06 \$          |
| Frais d'inscription | \$                 |
| Divers              | 190,86 \$          |
| <b>Sous-total</b>   | <b>3 718,80 \$</b> |

### Chantal Soucy, vice-présidente de l'ANQ et présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF

|                     |                    |
|---------------------|--------------------|
| Transport           | 2 689,12 \$        |
| Repas               | 350,87 \$          |
| Hébergement         | 1 395,61 \$        |
| Frais d'inscription | \$                 |
| Divers              | 190,86 \$          |
| <b>Sous-total</b>   | <b>4 626,46 \$</b> |



**Siegfried Peters, secrétaire général de l'ANQ et président de l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones**

|                     |                    |
|---------------------|--------------------|
| Transport           | 2 537,51 \$        |
| Repas               | 108,19 \$          |
| Hébergement         | 1 395,61 \$        |
| Frais d'inscription | \$                 |
| Divers              | 190,86 \$          |
| <b>Sous-total</b>   | <b>4 232,17 \$</b> |

**Emmanuelle Chapron, directrice adjointe de cabinet de la présidente de l'ANQ**

|                     |                    |
|---------------------|--------------------|
| Transport           | 2 474,77 \$        |
| Repas               | 311,16 \$          |
| Hébergement         | 1 084,80 \$        |
| Frais d'inscription | \$                 |
| Divers              | 190,86 \$          |
| <b>Sous-total</b>   | <b>4 061,59 \$</b> |

### Conseillère en relations interparlementaires et internationales

|                     |                    |
|---------------------|--------------------|
| Transport*          | 302,58 \$          |
| Repas               | 368,39 \$          |
| Hébergement         | 1 048,50 \$        |
| Frais d'inscription | \$                 |
| Divers              | 190,86 \$          |
| <b>Sous-total</b>   | <b>1 910,33 \$</b> |

### Sous-totaux globaux

|                     |                  |
|---------------------|------------------|
| Transport           | 10 234 \$        |
| Repas               | 1 450 \$         |
| Hébergement         | 5 912 \$         |
| Frais d'inscription | \$               |
| Divers              | 954 \$           |
| Autres frais        | \$               |
| <b>TOTAL</b>        | <b>18 550 \$</b> |

\* Un crédit d'Air France de 1 726 \$ a été utilisé pour payer le billet d'avion de la conseillère